

Procès-Verbal

du Conseil Municipal du 05 Avril 2024

Maire : Jacques COLDEFY

Conseillers Municipaux : Belin Jérôme, Gallineau Sébastien, Mas Cédric, Méjecaze Jean Paul, Mezy Amandine, Verbiguié Laurie, Bouyssou Vanessa, Soulier Bruno, Serrau Martial et Grimal Béatrice

Absents : Martinez Dimitri

Secrétaire de Séance : Soulier Bruno

Début de Séance : 18h45

Secrétaire auxiliaire : Prunet Catherine

- **1-Approbation du compte rendu de CM du 27 Février 2024.**

Voté à l'unanimité

- **2-Présentation et vote du compte de gestion 2023 – Commune.**

Section Investissement :

Recettes 204 493,65€

Dépenses 595 864,76€

Résultat de l'exercice : - 391 371,11€

Section Fonctionnement :

Recettes 747 935,70€

Dépenses 634 564,14€

Résultat de l'exercice : + 113 371,56€

Exercice général se clôture avec un déficit de 277 999,55€.

Vote à l'unanimité

➤ **3-Présentation et vote du compte de gestion 2023 – Lotissement Mas de Charles.**

Section Investissement :

Recettes 664 715,26€

Dépenses 619 938,24€

Résultat de l'exercice : + 44 777,02€

Section Fonctionnement :

Recettes 571 821,69€

Dépenses 571 821,36€

Résultat de l'exercice : + 0,33€

Exercice général se clôture avec un excédent de 44 777,35€.

Voté à l'unanimité

➤ **4-Présentation et vote du compte administratif 2023 – Commune.**

Monsieur le Maire quitte la séance. Le premier adjoint, doyen de l'assemblée, Monsieur Jean-Paul Mejecaze présente le compte administratif.

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement	634 564,14€	747 935,70€
Investissement	595 864,76€	204 493,65€
Report Exercice N-1 F	0,00€	344 624,36€
Report Exercice N-1 I	0,00€	232 678,59€
RAR Fonctionnement	0,00€	0,00€
RAR Investissement	60 261,28€	144 269,00€
Résultat Cumulé F	634 564,14€	1 092 560,06€
Résultat Cumulé I	656 126,04€	581 441,24€
Total Cumulé	1 290 690,18€	1 674 001,30€

F = Fonctionnement I = Investissement

Affectation du résultat de l'exercice 2023 :

001 (déficit d'investissement) : 159 822.12 €

1068 (couverture du besoin de financement) : 75 814.40 €

002 (excédent de fonctionnement) : 382 181.52 €

Voté à l'unanimité.

➤ **5-Présentation et vote du compte administratif 2023 – Lotissement Mas de Charles.**

Le premier adjoint, doyen de l'assemblée, Monsieur Jean-Paul Mejeceze présente le compte administratif.

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement	571 821,36€	571 821,69€
Investissement	619 938,24€	664 715,26€
Report Exercice N-1 F	0,00€	0,69€
Report Exercice N-1 I	161 254,55€	0,00€
RAR Fonctionnement	0,00€	0,00€
RAR Investissement	0,00€	0,00€
Résultat Cumulé F	571 821,36€	571 822,38€
Résultat Cumulé I	781 192,79€	664 715,26€
Total Cumulé	1 353 014,15€	1 236 537,64€

F = Fonctionnement I = Investissement

Affectation du résultat de l'exercice 2023 :

001 (déficit d'investissement) : 116 477,53 €

002 (excédent de fonctionnement) : 1.02 €

Voté à l'unanimité

Monsieur le Maire rejoint la séance.

➤ **6-Paiement de deux factures en investissement**

Facture CHUBB (extincteurs)	548,36€
Facture CLS (remplacement dalles + peinture école maternelle)	4 105,75€

Voté à l'unanimité

➤ **7-Remboursement des pénalités appliquées à EIFFAGE : Lot 13 Mairie / APC.**

Rappel : Le montant des pénalités s'élève à 200,00€.

Le Conseil Municipal refuse à 09 voix et 2 abstentions de rembourser les pénalités concernées.

➤ **8-Point sur les programmes en cours**

Les programmes en cours sont au nombre de 8 :

- Adressage et signalisation	5 500,00€
- Relogement Mairie, agence postale, Maison Courdès	35 411,28€

- Aménagement du village	32 509,76€
- Candélabres	12 500,00€
- Voirie communale	5 000,00€
- Bâtiments communaux	20 005,75€
- Achats Matériels	20 000,00€
- Salles des fêtes	24 750,00€

➤ **9-Orientations budgétaires 2024**

L'orientation budgétaire se décompose comme suit :

Section Investissement

Recettes	602 284,73€
Dépenses	602 284,73€

Section Fonctionnement

Recettes	1 119 478,52€
Dépenses	960 772,48€
Somme restante à affecter	150 206,04€ (à affecter)

Proposition de 40 000,00€ pour la réfection du terrain multi-sports.

Reste un excédent à répartir sur différents postes en fonctionnement (110 206.04€).

➤ **10-Fixation des taux d'imposition pour 2024.**

Le conseil municipal décide à 9 voix pour et 2 voix contre de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2024.

➤ **Informations diverses**

Modification du site hébergeur concernant l'application INTRAMUROS : nous passerons de ONE & ONE à celui proposé par INTRAMUROS.

Fin de Séance à 21h50